

# SOLIDAIRES !

---

Clermont Auvergne Opéra et l'Orchestre national d'Auvergne dont les saisons se déroulent à l'Opéra-Théâtre de Clermont-Ferrand, ont décidé d'être solidaires des artistes plasticiens qui ont souffert durant la période de fermeture des lieux culturels depuis mars 2020.

Ainsi, au cours de la saison 2021-2022, un artiste sera invité chaque mois à exposer ses œuvres sur les murs des couloirs du parterre et du 1<sup>er</sup> balcon. Le public sera amené à découvrir ses œuvres et soutenir financièrement l'artiste.

L'Opéra-Théâtre n'est ni un musée ni une galerie, mais chaque mois, ce sont plusieurs milliers de spectateurs qui viennent partager dans ce magnifique bâtiment des moments d'émotions et il ne faut pas oublier que l'opéra est un art rassemblant tous les arts. C'est pourquoi nos deux structures culturelles avec l'autorisation de la Ville de Clermont-Ferrand, ouvrent l'Opéra à ceux qui n'ont pu être exposés et vivre de leur art pendant de si longs mois.

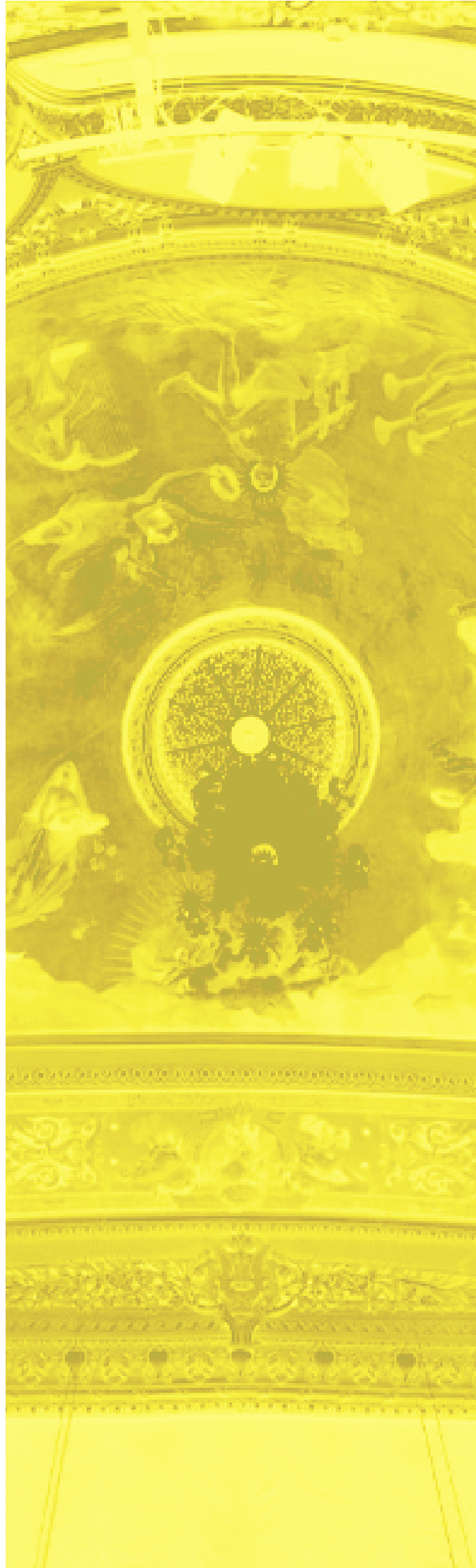
Un cahier des charges et un dépôt de candidature simples.

Le choix par un jury de 7 artistes exposés de novembre 2021 à juin 2022.

**Voilà notre réponse conjointe au besoin de solidarité exprimé par tous les artistes impactés par la crise liée à la pandémie actuelle.**



**ORCHESTRE  
NATIONAL  
D'Auvergne**  
CLERMONT-FERRAND  
Direction musicale et artistique  
Roberto Forés Veses



# CAHIER DES CHARGES



**Vous êtes un(e) artiste professionnel(le) plasticien(ne), peintre, photographe... résidant en Auvergne. Vous n'avez pu rencontrer le public depuis mars 2020 à cause de la pandémie et souhaitez faire connaître vos œuvres. L'Opéra-Théâtre de Clermont-Ferrand vous ouvre ses portes pour une exposition entre novembre 2021 et juin 2022.**

**Durée de chaque exposition :** un mois par artiste soit 7 artistes sur la saison.

**Lieu d'exposition :** couloirs d'accès aux parterre et 1<sup>er</sup> balcon.

**Métrage :** 32 mètres (cimaises).

**Types d'œuvre :** peintures, collages, photographies, etc. Sont exclues les œuvres en 3d trop volumineuses étant donné le passage du public.

**Accrochage-décrochage :** les œuvres doivent être prêtes à être exposées. L'accrochage et le décrochage seront assurés à l'Opéra avec un soutien technique de la part de Clermont Auvergne Opéra et de l'Orchestre national d'Auvergne.

**Choix des artistes :** entre le 15 et le 31 mai 2021, par un jury composé de représentants de Clermont Auvergne Opéra, de l'Orchestre national d'Auvergne, ainsi que de Jean-Charles Vergne, directeur du FRAC Auvergne.

**Soutien financier :** 1000 € par artiste, au titre de la rémunération du droit de présentation, assurés par Clermont Auvergne Opéra et l'Orchestre national d'Auvergne, et appel au public pour l'achat d'œuvres et un soutien financier direct, les spectateurs étant invités à laisser une somme à la fin de chaque spectacle.

**Pour faire acte de candidature, merci de remplir le document ci-après et de joindre toutes les pièces demandées. Aucun dossier incomplet ne sera examiné.**

**Date limite de dépôt :** 15 mai 2021.

**Décisions du jury :** 31 mai 2021.

**Jury :**

Clermont Auvergne Opéra : *Jean-Pierre Henriot, Claude Cointet, Marie Serve, Roland Duclos et Pierre Thirion-Vallet.*

Orchestre national d'Auvergne : *Edith Caillard, Lila Forcade, Hervé Poher, Caroline Lardy et Cédric Canaud.*

FRAC Auvergne : *Jean-Charles Vergne.*

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Statut juridique :

Numéro SIRET :

Votre démarche artistique :

**Joindre au dossier :**

- votre biographie résumée
- un visuel d'au moins 3 de vos œuvres.

Dossier complet à adresser **avant le 15 mai 2021**

par internet exclusivement à :

[communication@clermont-auvergne-opera.com](mailto:communication@clermont-auvergne-opera.com)

Les artistes retenus seront annoncés  
sur les sites internet de Clermont Auvergne Opéra  
et de l'Orchestre national d'Auvergne

**le 31 mai 2021.**

